



Direction de la Jeunesse et des Sports
Sous-direction de l'Action Sportive
Service du Sport de Haut Niveau et des Concessions Sportives

2023 DJS 41 Convention pluriannuelle d'objectifs et subvention (500 000 euros) pour le Paris Football Club au titre de l'année 2023.

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du partenariat mené depuis de nombreuses années avec le Paris FC et à l'issue de la précédente convention pluriannuelle d'objectifs (2020-2022), il est proposé par la présente délibération la signature d'une nouvelle convention, couvrant les années 2023, 2024 et 2025, ainsi que l'attribution d'une subvention annuelle de 500 000 euros au titre de l'année 2023.

Au titre des actions réalisées par les associations, la Ville de Paris souhaite favoriser le renforcement de la lutte contre les discriminations et les violences sexuelles et sexistes dans le milieu sportif d'une part et contre l'utilisation des Plastiques à Usage Unique (PUU) dans le cadre de son objectif de développement durable d'autre part. Ces deux domaines prioritaires figurent dans les objectifs des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs.

Le projet du club se décline en plusieurs objectifs, qui peuvent être regroupés selon deux axes principaux :

- un axe sportif, qui fixe au club l'objectif de porter et de maintenir au plus haut niveau possible ses différentes équipes, et en particulier ses équipes premières. Cet axe s'appuie également sur des engagements fournis en matière de formation des jeunes joueurs ;
- un axe socio-éducatif tendant au renouvellement et au renforcement des actions engagées en termes d'intégration sociale et de lutte contre les différentes formes de discrimination et de violence en prenant appui sur des actions sportives. La promotion de l'égalité femmes-hommes fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre d'objectifs relatifs au développement de la pratique féminine du football.

La saison 2021-2022 a été marquée par une légère augmentation du nombre de ses adhérents passant de 862 à 893 membres (552 licenciés masculins et 341 licenciées féminines), chiffre qui reste situé au-delà de ses engagements conventionnels (500 licenciés).

À l'issue de la dernière saison sportive, l'équipe première masculine du Paris FC s'est maintenue en ligue 2 avec un très bon classement à la 4ème place du championnat. L'équipe 2 se maintient quant à elle en national 3 en terminant 2ème du championnat. L'équipe D1 féminine réalise également une excellente saison en terminant à la 3ème place du championnat (qualificatif pour le tour préliminaire de la Ligue des Champions). Enfin, les U19 et les U17 se maintiennent dans le championnat national.

Par ailleurs, il convient de rappeler que le club est actuellement l'un des meilleurs clubs formateurs de France et un des plus représentés dans les sélections nationales de jeunes (U16 à U20), françaises ou étrangères, garçons et filles confondus. Dans ce cadre, il assure le suivi scolaire de ses jeunes licenciés, encadrés par 35 éducateurs diplômés. En outre, les jeunes de la Paris FC Academy ont bénéficié en 2020 d'un réaménagement de leurs infrastructures sportives : 700m² entièrement équipés au sein du complexe sportif. Les effectifs sont maintenus et développés grâce à la recherche régulière de talents au moyen de nombreuses journées de détection. Il convient de noter également que le club a pu bénéficier à la fin de la saison 2021 de la rénovation du stade Déjerine (20^e).

Dans le domaine socio-éducatif, de multiples actions en faveur de l'intégration sociale, de la lutte contre les différentes formes de discrimination et de la sensibilisation au respect de l'arbitre et des adversaires, ciblant en particulier les jeunes de 6 à 16 ans issus de l'Est parisien, ont été engagées ou poursuivies par le club au cours de la saison 2021-2022. Parmi les plus remarquables, on peut citer :

- l'organisation de stages de football gratuits pendant les vacances scolaires ;
- l'application d'un plan éducatif fédéral, établi par le Paris FC et la Fédération Française de Football, qui s'applique à son école de football en développant les thèmes de la santé de l'engagement citoyen, de l'environnement, du fair-play et du respect des règles de jeu ;
- la sensibilisation et la responsabilisation des jeunes licenciés qui doivent régulièrement arbitrer les matchs des catégories d'âge inférieures et encadrer les plus jeunes licenciés ;
- le développement de la formation des jeunes en entreprise ;
- l'aide à la recherche d'emploi auprès des partenaires économiques du club ;

- la mise en œuvre de journées « portes ouvertes » ayant pour objectif de donner la possibilité aux jeunes Parisiens de vivre une séance d'entraînement avec le staff technique de l'école de football du Paris FC, tout en leur permettant de découvrir les installations d'un club de football professionnel.

Par ailleurs, le Paris FC est l'un des clubs de football féminin français de tout premier plan. Avec plus de 300 joueuses réparties sur deux sites (Paris 20^{ème} et Juvisy en Essonne), il disposait encore l'année passée de la plus grande section féminine de France en termes de nombre de licenciées, et poursuit ses efforts afin de la développer.

Enfin le Paris FC a réalisé la mise en place d'une politique et d'un plan d'actions en Responsabilité Sociétale des Entreprises reposant sur trois axes : environnemental, sociétal, et économique, grâce au dispositif "Appui-conseil RSE" proposé par l' Assurance Formation des Activités du Spectacle. Dans ce cadre, le club a par exemple mis en place un tri sélectif sur le site du « Groupe Aéroports De Paris Centre d'Entraînement Paris FC ». Le Paris FC a de plus fourni une gourde individuelle à tous ses joueuses, joueurs et collaborateurs évoluant au centre d'entraînement et a mis en place l'utilisation d'ecocups lors des rencontres à domicile.

En parallèle, le Paris FC s'est engagé pour la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et a d'ores et déjà inscrit à la formation proposée par la Ville de Paris la majorité de ses encadrants. Dans le cadre de son action de lutte contre les discriminations, la promotion de la diversité et le partage des valeurs, le Paris FC invite de nombreux jeunes joueurs des clubs franciliens au stade Charléty lors des rencontres à domiciles et donne la possibilité à ces jeunes d'être ramasseurs de balles, de participer au protocole d'avant-match ou encore d'escorter les joueurs lors de leur entrée sur la pelouse. Un grand nombre d'invitations aux matchs des deux équipes premières sont également offertes aux associations des 20^{ème} et du 13^{ème} arrondissements, au Secours Populaire, aux clubs partenaires, aux résidents de la Cité Universitaire et aux associations « Osez », « Culture du Cœur », « Aurore », « Armée du Salut » et les « Apprentis d'Auteuil ».

De plus, tous les éducateurs ont sensibilisé les jeunes joueurs de l'école de football à des sujets sociétaux intrinsèquement liés au sport : l'inclusion sociale, l'égalité, la parité des genres, la violence sexuelle. Cet engagement fort s'est une nouvelle fois traduit par l'intégration des équipes féminines au tournoi international U15 de la « Vinci Mixed Cup » organisé par le Paris FC. Le Paris FC, à travers ce tournoi, a promu la parité dans le sport et la société avec un nombre égal d'équipes de garçons et de filles engagées dans la compétition. Pour l'édition 2022, la mixité était encore à l'honneur avec la participation de 10 clubs. Les deux clubs de la capitale ont réussi un très beau parcours puisqu'ils se sont affrontés en finale.

Fait notable, la fondation Alice Milliat, première fondation européenne en faveur du sport féminin a apporté son soutien à la Vinci Mixed Cup en labellisant le tournoi.

Par ailleurs, toujours dans le cadre du développement de ses engagements sociétaux, et notamment la sensibilisation de ses publics à la pratique du sport sous toutes ses formes, le Paris FC a parrainé le dernier Championnat d'Europe de Rugby Fauteuil 2022 organisé en France.

Compte tenu de l'intérêt local des activités décrites dans ce qui précède et des objectifs que le Paris FC s'engage à poursuivre dans les années à venir, je vous propose de m'autoriser à signer une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs pour trois années ainsi que d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 500 000 euros à la SASP Paris FC au titre de l'année 2023. Ce montant est similaire à celui de l'année précédente.

Cette somme sera versée en une seule fois, lorsque les crédits correspondants seront disponibles. Le montant de cette subvention s'inscrit dans les limites fixées par le Code du sport, en particulier son article R.113-1.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

2023 DJS 41 Subvention de fonctionnement (500.000 euros) et convention pluriannuelle d'objectifs pour le Paris Football Club au titre de l'année 2023

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du _____ par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement au Paris Football Club ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Pierre RABADAN au nom de la 7^e Commission.

Délibère :

Article 1 : Sont adoptés le principe d'une convention pluriannuelle d'objectifs et ses modalités d'application.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention pluriannuelle d'objectifs, dont le texte est joint à la présente délibération, avec le Paris Football Club, sis, 17, avenue Pierre de Coubertin 75013 Paris.

Article 3 : Une subvention d'un montant de 500 000 euros est attribuée au Paris Football Club au titre de ses activités sportives pour l'année 2023.

Article 4 : La dépense correspondante sera imputée sur la section de fonctionnement du budget 2023 de la Ville de Paris, sous réserve de la décision de financement.